

LES GRANDS FORESTIERS DE FONTAINEBLEAU UN PRÉCURSEUR : LE BARON DE LARMINAT (1815-1830)

Jean-Claude Polton

DE LA RÉFORMATION de la forêt de Fontainebleau, conduite par Paul Barillon d'Amoncourt en 1664, jusqu'à la Révolution française, les forestiers ont mené d'importants travaux de peuplement de la forêt, avec les réformes de M. de la Faluère (1716) et de Duvaucel (1754). De 1720 à 1794, les plantations de feuillus à la cadence de 74 ha par an connurent de nombreux échecs, tant à cause de lacunes en matière de sylviculture qu'aux failles administratives de l'Ancien Régime ⁽¹⁾.

De 1789 à 1815, la forêt est exploitée sans ménagement, alors qu'on assiste à la naissance d'une véritable administration des forêts publiques. L'Assemblée constituante avait adopté le principe d'une administration forestière centralisée et hiérarchisée, mais c'est le Consulat qui la met en place avec la loi du 6 janvier 1801 ⁽²⁾. Désormais, les forestiers ne sont plus des officiers propriétaires de leur

charge, comme sous l'Ancien Régime, mais des fonctionnaires nommés par l'État. Dans la pratique, ils agissent alors en gestionnaires des forêts dont ils ont la responsabilité, sous le contrôle du ministre dont ils dépendent. Depuis la réforme de 1801, la forêt de Fontainebleau – qui dépend de la première conservation dont le siège est à Paris – est administrée par un inspecteur, Pierre-Jean-Victor Marrier de Bois d'Hyver (1752-1823), puis par un capitaine forestier régisseur à la création

de la Liste impériale en 1804, M. Noël ; puis Pierre-Jean-Victor Marrier de Bois d'Hyver occupe le poste de 1806 à 1815.

À la Restauration, l'ordonnance du roi, du 15 septembre 1815, réforme le règlement de l'administration des forêts du domaine du roi. À Fontainebleau, Rambouillet et Compiègne, l'inspecteur prend le titre de conservateur des Forêts et Chasses de la Couronne. Nommés par le roi, sur présentation du ministre de la Maison du roi, les conservateurs dépendent de l'intendant des Domaines et Forêts de la Couronne, le baron d'An-



Jean-Charles Nicolas de Larminat
revêtu de son costume de Conservateur

1) L'ouvrage de base demeure celui de Paul Domet, *Histoire de la Forêt de Fontainebleau*, Paris, Hachette, 1873 (Réimpression en 1979 par Laffite Reprints, Marseille). Voir pp. 130-142 pour cette période.

2) Voir Marie-Noëlle Grand-Mesnil, *L'Administration forestière de la fin de l'Ancien Régime à la réorganisation consulaire dans l'arrondissement de Fontainebleau*, thèse de l'École des Chartes, Paris, 1962, dactylogramme.



dré (1759-1825), un administrateur chevronné attentif au devenir des forêts royales⁽³⁾ mais jaloux de ses prérogatives. À sa mort, il n'est pas remplacé et les conservateurs correspondent directement avec le ministre de la Maison du roi, Ambroise-Polycarpe de La Rochefoucauld, duc de Doudeauville. Les forestiers de la Couronne sont désormais vêtus d'un uniforme bleu, avec des broderies d'argent au collet, aux parements, aux poches, et des boutons à fleurs de lys.

Dès septembre 1815, Jean-Charles Nicolas de Larminat (1777-1840) remplace son beau-père Pierre-Jean-Victor Marrier de Bois d'Hyver : avec le titre de conservateur des Domaines et Chasses royales, il est chargé des forêts de Fontainebleau, Villefermoy, ainsi que de Sénart et ses dépendances.

1 - UN FORESTIER OUVERT AU PROGRÈS

Né à Verdun en 1777, Jean-Charles-Nicolas de Larminat est le fils de Louis-Alexis de Larminat, commissaire des guerres, et d'Élisabeth de Brazy. Après avoir dû interrompre ses études, il entre au service des armées de la République en 1793. Commis aux écritures à l'hôpital militaire de l'armée à Verdun, il poursuit sa carrière en suivant les conquêtes des armées révolutionnaires, de Metz à Louvain – où il est directeur de l'hôpital à 17 ans et demi – à Aix-la-Chapelle, puis à Mayence. Incorporé dans l'armée comme fusilier en juin 1798, il est réformé deux mois plus tard, à cause d'une infirmité mineure – une affection de type orchite – et retrouve un poste à l'hôpital de Worms, qu'il dirige jusqu'en mai 1801⁽⁴⁾.

Jean-Charles Nicolas de Larminat entre ensuite dans l'administration des Eaux et Forêts à la faveur de la création des postes prévus par la récente réforme administrative. Après avoir été garde général à Verdun de 1803 à 1806, il est nommé garde général des chasses et forêts de la couronne à Fontainebleau en novembre 1806.

L'année suivante, il épouse Victorine Marrier de Bois d'Yver, la fille de son supérieur hiérarchique Pierre-Jean-Victor Marrier de Bois d'Hyver (1752-1823) et d'Elisabeth de Bois Le Comte (1764-1834).

Après un court passage comme inspecteur à Rambouillet, Jean-Charles Nicolas de Larminat revient à Fontainebleau en septembre 1815, pour remplacer son beau-père. Le couple, qui habite une propriété de la Couronne, au n° 1 de la rue de l'Abreuvoir (23, rue Paul-Séramy), aura dix enfants, deux filles et huit garçons⁽⁵⁾. En 1818, le roi Louis XVIII, qui connaît sa fidélité à la monarchie, le nomme maire de la ville et l'élève au rang de baron.

Avec le titre de conservateur des Forêts et Chasses de la Couronne, le baron de Larminat va gérer la forêt de Fontainebleau jusqu'en 1830, assisté d'un inspecteur – M. de Chartongne, puis le marquis Louis Charles de Saluces à partir de 1826 – et d'un personnel de plus en plus abondant. Aux trois, puis quatre gardes généraux, viennent s'ajouter quatre gardes à cheval, 25 puis 31 gardes particuliers, 5 garçons gardes, ainsi que 8 hommes de la gendarmerie d'élite et des chasses. Au total, 45 forestiers s'occupent de la forêt de Fontainebleau à la fin de la Restauration, auxquels est venu s'ajouter un élève forestier, après la création de l'École forestière royale en 1824. Le budget annuel de la Conservation – salaires et frais de bureau – s'élève alors à 70000 F⁽⁶⁾, somme gérée par le conservateur qui perçoit un salaire de 6000 F par an. Cette somme relativement élevée est à la mesure des tâches importantes que le conservateur doit remplir, puisqu'il cumule la gestion de trois forêts et du personnel afférent, avec tous les problèmes humains dont les archives rendent compte (blessures, maladies, prévarications...). Le salaire de l'inspecteur s'élève à 3000 F, puis les rémunérations vont en déclinant, jusqu'aux gardes (600 F) et aux garçons gardes (400 F).

3) Très intéressé par les questions d'agriculture, pour avoir créé une ferme modèle aux environs de Vienne, quand il avait fui la France révolutionnaire.

4) D'après les renseignements communiqués par Stanislas de Larminat. Nous l'en remercions.

5) Certains deviendront forestiers, comme son arrière-petit-fils, René de Larminat, le père du général Edgard de Larminat (1895-1962) Compagnon de la Libération, l'un des premiers militaires français à rejoindre les Forces françaises libres en 1940.

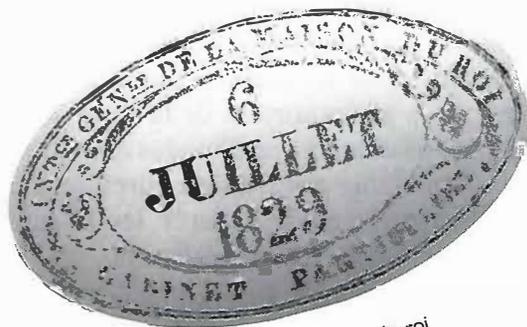
6) 1 F de 1820 vaut environ 2,20 € de 2012.

Sous la Restauration, le conservateur peut compter sur une administration bien organisée pour s'attaquer à la lourde tâche qui l'attend à Fontainebleau, où les conditions naturelles sont parfois défavorables⁽⁷⁾.

Administrateur expérimenté, c'est un « homme de l'art » qui a reçu une formation empirique, au contact des mentors qu'il a rencontrés, ce qui ne l'empêche pas de s'interroger sur les techniques sylvicoles, en liaison avec des agronomes, des botanistes, voire des pépiniéristes ou des industriels.

Jean-Charles Nicolas de Larminat est très attentif aux expériences botaniques menées par le Muséum d'histoire naturelle, comme son beau-frère, Achille Marrier de Bois d'Hyver, qui est en poste à Compiègne. L'un et l'autre entretiennent, sous le contrôle de l'intendant de la Maison du roi, des relations suivies avec François André Michaux (1770-1855), correspondant du Muséum et administrateur de la Société centrale d'agriculture, aujourd'hui l'Académie d'agriculture. Ce botaniste, qui a beaucoup voyagé en Amérique du Nord, fait venir en France « les graines des arbres les plus utiles à introduire dans nos bois ». Le baron de Larminat se porte volontaire pour acquérir des graines « ayant commencé à germer », notamment des glands de chênes d'Amérique, comme le chêne à gros fruits (*Quercus macrocarpa*), le chêne rouge d'Amérique (*Quercus rubra*), ou le chêne de Banistère (*Quercus banisteri*). Nous ne savons pas si ce projet a pu aboutir... Quant aux 20 000 cônes de pins laricios commandés au Muséum d'histoire naturelle par l'intendant d'André, on verra qu'un certain nombre est bien arrivé à Fontainebleau.

Dès son entrée en fonctions, le nouveau conservateur ne craint pas d'entreprendre plusieurs voyages d'études, afin de prendre des renseignements précis sur les pratiques sylvicoles en France et à l'étranger. En 1822, il se rend à Metz pour voir les essais de greffes herbacées⁽⁸⁾ de Jean-Joseph de Tschudi. Il se rend quatre ans plus tard en Allemagne, avec l'accord de ses supé-



Cachet de l'intendant du roi

rieurs, bien convaincus de l'intérêt qu'un tel voyage peut présenter pour les forêts du domaine royal. Les forestiers allemands sont connus pour être des précurseurs en matière de sylviculture, depuis les ouvrages sont traduits en français dès l'Empire. Pour ce voyage, l'intendant de la Maison du roi lui accorde un crédit de 2 000 F le 13 février 1826, pour couvrir les frais d'un « voyage scientifique en Prusse », sans qu'on en connaisse la destination exacte, ni les buts précis. S'agit-il de la Rhénanie, qui est sous domination prussienne ou bien du royaume de Wurtemberg et du Grand-duché de Bade qui appartiennent à la Confédération germanique dont le royaume de Prusse est l'État le plus important ? Cette seconde solution est étayée par le fait que l'entrepreneur Louvet a fait venir par la suite des graines de Stuttgart et de Rastatt, les capitales respectives de ces deux États.

Le conservateur se pose également en défenseur du progrès, lorsqu'il tente de limiter des droits d'usages dont bénéficient les communes riveraines de la forêt. Barillon d'Amoncourt avait déjà tenté de limiter les droits de pacage, de pannage ou de ramassage de bois mort, à cause des dégâts occasionnés à la forêt. Lorsque les villageois réclament des indemnités pour les dégâts provoqués par le gibier dans leurs récoltes, Larminat estime que c'est à eux de faire garder leurs champs et en profite pour supprimer les droits d'usages qu'il assimile à des archaïsmes hérités du passé⁽⁹⁾. À l'avènement de Charles X, il doit ce-

7) Voir Gérard Tendron, *De l'écologie à la sylviculture*, Fontainebleau, ONF, 1982. *Les Conditions écologiques locales*, p. 10 et suivantes.

8) La greffe du Tschudi ou *bottle graft* permet de greffer un greffon qui serait trop débourré, voire parfois de greffer un rameau en période de végétation.

9) Rapport au roi en date du 26 janvier 1825, minutes de la Conservation de Fontainebleau, Archives départementales de S.-et-M., 5P33.

pendant se conformer à l'usage qui veut que les communautés villageoises « renoncent à faire des réclamations pour les dégâts causés dans leurs récoltes par le gibier sortant de la forêt à condition de conserver les droits d'usages dont ils jouissaient ». Après une notification adressée aux 17 communes riveraines de la forêt, les 14 qui ont répondu voient leurs droits confirmés.

D'une manière plus anecdotique, l'affaire de « l'homme fossile » révèle que le jugement du baron de Larminat est fondé sur des bases rigoureuses et rationnelles, comme le montre la lettre envoyée à d'André le 28 octobre 1823.

2 - UN FORESTIER ATTENTIF AU MILIEU LOCAL

Lorsqu'il prend son poste en 1815, le nouveau conservateur trouve une forêt de Fontainebleau en fort mauvais état. Malgré les immenses plantations effectuées durant les dernières années de l'Ancien Régime, les surfaces laissées en landes n'avaient guère diminué, puisque ces « vides » s'étendaient sur le quart de la forêt. De 1790 à 1815, le dépeuplement de la forêt s'est encore aggravé avec l'augmentation du volume des coupes de bois.

Face à cette situation, Larminat va agir dans deux directions : diminuer le volume des coupes de bois et poursuivre le repeuplement de la forêt entrepris par le passé, notamment par son beau-père Victor Marrier de Bois d'Hyver qu'il avait pu voir à l'œuvre. Ses missions sont facilitées par la création d'un nouvel outil de travail, un atlas portatif levé par Moléon, ingénieur des Domaines de la Couronne, à partir de 1816.

À partir de 1815, on reprend l'exploitation des vieilles futaies, mais avec mesure, car la forêt a été surexploitée durant les années précédentes. Cette situation conduit à diminuer le volume des coupes. Leur produit avait atteint 750 000 F en 1815, mais il s'abaisse jusqu'à 180 000 F en 1824, pour remonter jusqu'à 450 000 F en 1829. Par ailleurs, plus de 1 285 hectares ont été plantés entre 1815 et 1830, soit près de 81 ha par an, d'après Paul Domet, qui a pu consulter des archives des Eaux et Forêts⁽¹⁰⁾. Les archives que nous

avons pu dépouiller, celles des années 1818-1830, permettent de préciser ces allégations.

Avec l'accord de l'administration de la Maison du roi, Larminat s'efforce d'abord de planter des feuillus (chênes, hêtres, bouleaux) sur des « terrains vides » (landes dépourvues de forêt), comme l'avaient fait ses prédécesseurs. Ces essences sont réservées aux sols les moins ingrats : sols argileux de la partie est de la forêt qui annoncent déjà la Brie (forts de Thomery, mares de By, mont Gauthier...), plaines relativement fertiles (Plaine-de-Samois, Plaine-Saint-Louis, Rocher-Canon, Ventes-Bouchard...) et plateaux calcaires (Grands-Feuillards, monts Saint-Père, Ventes-Bourbon, la Tillaie...). Une plantation particulière est décidée en 1820 par le baron de Larminat, afin de célébrer la naissance d'Henri Charles Ferdinand Marie Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux, surnommé « l'enfant du miracle » car il est né le 29 septembre 1820, alors que son père a été assassiné le 14 février de la même année. En l'honneur de ce nouvel héritier au trône, 21,21 ha de chênes sont plantés au canton du Rocher-des-Demoiselles, près du chemin de Recloses, dans un lieu désormais appelé « le Dieudonné ».

Ces plantations nécessitent d'importants travaux, dont le coût est estimé à 800 F par hectare pour les chênes et les hêtres et 400 F par hectare pour les bouleaux ; des pépinières sont d'ailleurs créées au Fourneau, à la Queue-de-Fontaine et au Bois-de-la-Dame pour les approvisionner. Depuis le Consulat, l'entrepreneur Edmé Leroy est principalement chargé des plantations qui doivent suivre un cahier des charges précis : après défrichage, le terrain est défoncé à la pioche sur 54 cm, puis des travaux d'entretien sont effectués tous les ans, jusqu'à la réception des travaux à la cinquième année. Au total, près de 6 000 000 de francs ont été dépensés pour mener à bien les plantations de feuillus sous la Restauration⁽¹¹⁾.

De 1818 à 1829, plus de 800 ha de feuillus ont été plantés à Fontainebleau, 657 ha de chênes et de hêtres auxquels il faut ajouter 146,13 ha de bouleaux après 1824. Avec une moyenne de 66 ha

10) Sous-inspecteur des Eaux et Forêts, il a publié une *Histoire de la forêt de Fontainebleau*, Paris, Hachette, 1873 (Réimpression en 1979 par Laffite Reprints, Marseille). Voir pp. 151-152.

11) À titre de comparaison, les dépenses de fonctionnement du château s'élèvent à environ 80 000 F pour la même période.

par an, on est loin des 127 ha par an plantés entre 1802 et 1815, pour un total de 1 522 ha⁽¹²⁾.

La diminution des plantations de feuillus montre bien que les forestiers de la Restauration ont pris conscience que le chêne a atteint ses limites à Fontainebleau, les sols les meilleurs ayant été utilisés dans les années passées. Les rapports d'inspection montrent que ces plantations sont loin d'avoir réussi, bien que les travaux aient été correctement effectués. Dans un rapport daté du 30 juin 1826, l'inspecteur général Mabile constate l'état « très affligeant » des 26 ha de chênes, hêtres et bouleaux plantés en massifs dans le canton des Grands-Feuillards sur 25,79 ha. Il préconise cependant de persévérer encore pendant deux ans, en privilégiant le hêtre pour les regarnissages, « cette essence paraissant mieux convenir que le chêne aux sols qui ont très peu de profondeur, surtout du côté nord ». Nos prédécesseurs avaient donc déjà remarqué que les racines du hêtre étaient capables de prospecter des sols caillouteux, mais que cette essence aux affinités montagnardes apprécie la fraîcheur et donc les expositions les moins ensoleillées (côté nord). Le hêtre occupe encore actuellement près de 17 % de la forêt ; il reste notamment très présent aux Grands-Feuillards, canton auquel il aurait donné son nom : le hêtre est aussi appelé *fayard* ou *foyard*, qui auraient été déformés en *feuillards*. Mais, compte tenu de notre climat relativement sec, il prospère surtout sur les sols profonds qui lui garantissent une alimentation en eau correcte (Sylvain Ducroux).

Dans sa conclusion, l'inspecteur général est très clair : « En général, il n'y a que le hêtre, le bouleau et les arbres résineux qui puissent réussir dans cette forêt, le chêne ayant usé la majeure partie du terrain, il reste peu de cantons où l'on puisse planter avec espoir de succès ».

Le recours aux résineux, lorsque les autres espèces ont échoué, ne fait que renouer avec des expériences anciennes, qui avaient pourtant mauvaise presse au début du XIX^e siècle, du fait de

résultats peu concluants. Les pins maritimes plantés dans la Plaine-des-Pins au XVI^e siècle sont « morts en cime et racine » après la grande gelée de 1709, alors M. de Cheyssac n'a pas eu plus de succès avec ceux qu'il a plantés au XVIII^e siècle : ils n'ont pas survécu au rude hiver 1788-1789. La plantation de graines de pins sylvestres au mont Chauvet en 1786, par le botaniste Louis-Guillaume Lemonnier (1717-1799) connu cependant plus de succès.

Le conservateur de Larminat n'a pas attendu les recommandations de l'inspecteur général Mabile pour se livrer à des expérimentations hardies sur les résineux, afin de combler les « terrains vides » sur les sols peu fertiles des rochers et platières⁽¹³⁾. Dès 1818, 83 ha sont « enrésinés », sans doute avec un succès mitigé, car on sait qu'ils ont du être regarnis en 1824. En 1825, les plantations de la Tête-de-l'Âne⁽¹⁴⁾ et de la Petite-Tranchée sont également regarnies avec 20 000 pins sylvestres. Fort de ces premières expériences, Larminat fait un voyage d'études en Allemagne l'année suivante. Ses observations ne font que renfor-



Pin laricio greffé sur un pin sylvestre (parcelle 611).

12) Paul Domet, *op.cit.*, pp. 140 et 151.

13) Marie-Noëlle Grand-Mesnil avait attiré l'attention sur cet aspect dans *les Eaux et Forêts du XI^e au XX^e siècle*, Paris, CNRS, 1987. Voir Livre III, p.406.

14) C'est une zone aujourd'hui constitués essentiellement de feuillus, mais très mal en point : aura-t-on ultérieurement joué la carte du feuillu mal à propos ? (Sylvain Ducroux).

cer ses idées sur l'emploi des résineux sur certains types de sols, avec parfois quelques excès. Dans un rapport à l'intendant de la Maison du roi, il n'a pas peur d'écrire que les résineux « donneront de l'ombre, conserveront le peu de fraîcheur du terrain, laisseront sans cesse tomber des aiguillettes qui, avec le temps, formeront un humus de terreau qui restaurera le sol lui-même et fournira la sève autant aux [feuillus] qu'aux pins qui croîtront simultanément ».

Ce goût pour les résineux va pousser le conservateur à planter des espèces variées de conifères à Fontainebleau, avec l'accord de ses supérieurs qui trouvent que ces arbres prestigieux sont appropriés aux forêts royales. En 1819, à la Gorge-du-Houx et à différents carrefours forestiers, Larminat fait planter 246 cèdres du Liban, venus des pépinières royales. Durant la seule année 1823, ce sont 12131 « arbres verts » qui arrivent en forêt de Fontainebleau : 500 mélèzes, 290 cèdres rouges de Virginie, 914 épicéas, 400 sapins de Normandie, 645 pins d'Écosse, 107 cèdres rouges, 1 475 pins laricio, 7800 pins d'Écosse. Les pins laricio greffés, visibles le long de la route Ronde en direction de la Croix-de-Souvray, sont un héritage très concret des greffes herbacées pratiquées sur de jeunes pins sylvestres, comme celles de la forêt de Compiègne, où Larminat poursuivra sa carrière. Les forestiers cherchent alors à acclimater le pin laricio de Corse pour obtenir des graines et poursuivre le reboisement, mais ces pins laricio greffés ne fructifient pas convenablement sous nos climats.

Au total, 108 444 pieds de résineux sont plantés tout au long des sept années couvertes par les archives, soit une moyenne de 21 668 pieds par an. Les sols peu fertiles des rochers et platières (grès et sables) sont souvent choisis (Long-Boyau, Long-Rocher, Gorges-du-Houx, Gorges-aux-Merisiers...), mais aussi les sols superficiels issus des grèzes calcaires (Champ-Minette, Puits-du-Cormier, Plaine-des-Pins...).

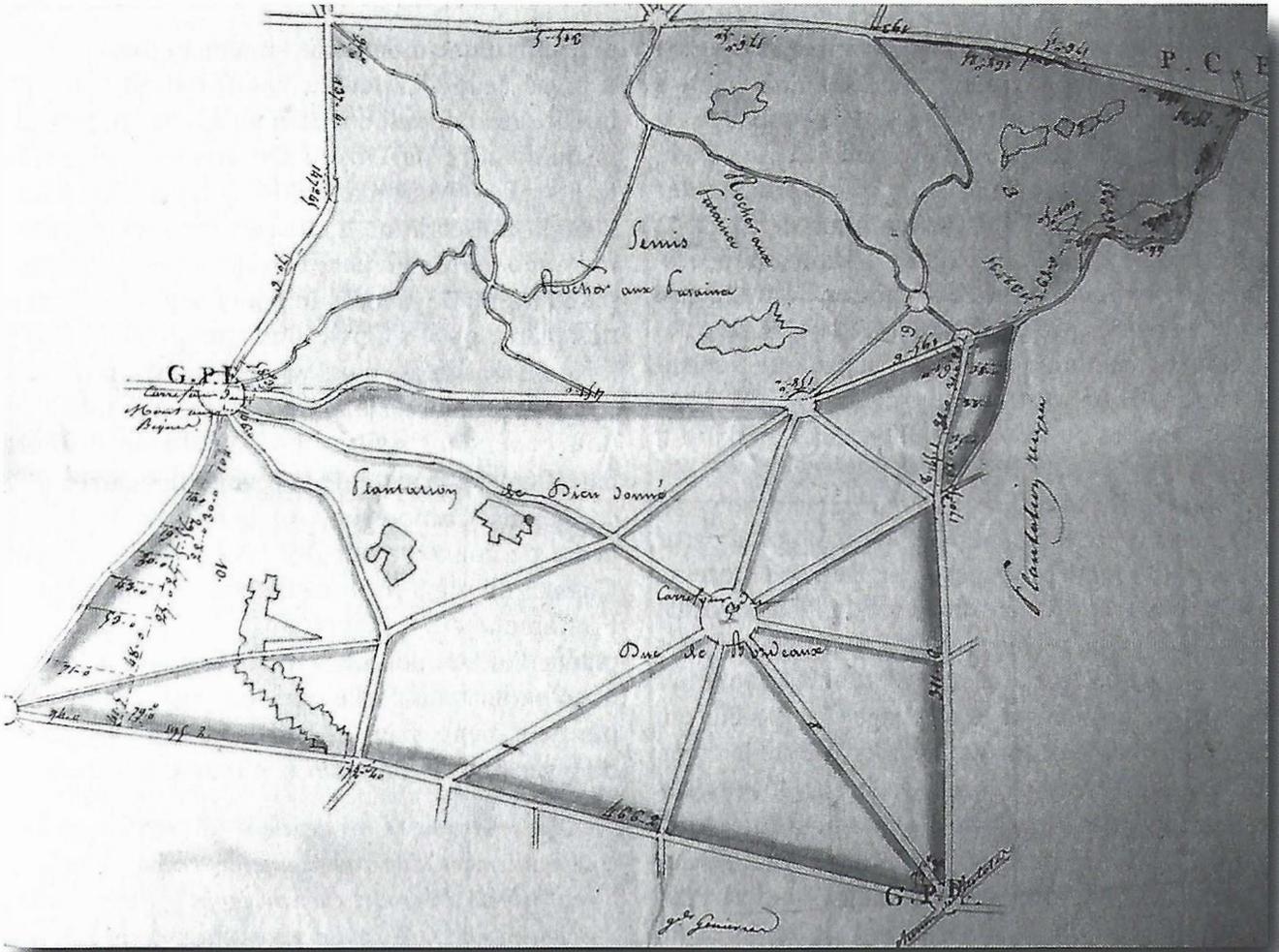
Les archives révèlent que ces plantations sont réservées aux essences ne fructifiant que difficilement sous nos climats (cèdres, pins laricio...), alors que les semis sont dévolus aux pins sylves-

tres, d'autant que le baron de Larminat a rapporté des graines d'Allemagne. Le pin sylvestre (*pinus sylvestris*) – appelé pin du Nord ou pin d'Écosse dans les textes de l'époque – est semé sur les sols peu fertiles des rochers et platières : Gorge-du-Houx, Long-Boyau, Puits-du-Cormier, Rocher-d'Avon et Rocher-Bouligny. Pour faire des économies, des expériences de semis de pins sur brûlis sont tentées dans différents lieux (Haut-Mont, Plaine-de-Samois) sur des taillis dépérissants de 15 ans. Après avoir arraché les bruyères et les genêts avec soin, on sème des graines de pins, à raison de 6 kg par hectare sur les parties ameublées par les arrachages.

Par ailleurs, le conservateur de Larminat a simultanément planté des graines de pins maritimes (*pinus pinaster*) – appelé alors pin de Bordeaux – malgré les mauvaises expériences passées. En 1825, il fait procéder à d'importantes plantations de pins maritimes au Rocher-d'Avon, dans le but de produire de la résine. Pour mener à bien ce projet industriel, il est entré en relations avec un certain Badeigt de la Borde, originaire de Saubusse dans les Landes. Cet entrepreneur fait valoir qu'avec un capital de 400 millions de francs, la société rapporterait 19 700 F par an, soit un bénéfice de 10 000 F, soit un rendement de près de 5 %. Le projet n'aboutit pas pour des raisons juridiques, car il s'avère impossible de créer une régie d'exploitation dans la cadre d'une propriété de la Liste civile du roi.

Au total, les archives révèlent que 401,19 ha ont été semés en conifères pendant les neuf années pour lesquelles nous avons trouvé des documents. Si on y ajoute les plantations de résineux sur tiges dont nous avons parlé précédemment, on n'est pas loin des chiffres avancés par Paul Domet, lorsqu'il dit que « la forêt de Fontainebleau ne comprenait que cinq cents hectares de résineux en 1831 »⁽¹⁵⁾. Ces données sont d'autant plus vraisemblables qu'il faut tenir compte des échecs dont les archives font état. Dans un rapport, l'inspecteur général Mabilie constate que les semis de pins du nord ont complètement manqué au Long-Boyau, alors que « quelques plants de pins de Bordeaux viennent assez bien dans la par-

15) *Op. cit.*, p. 152, note 1.



Plantation de Dieudonné et semis du Rocher-aux-Putains (Archives départementales de Seine-et-Marne, 7MP343).

tie où le sable blanc domine ». Il pense que cette essence est « plus adaptée dans les parties brûlantes que le pin du Nord », avis partagé l'inspecteur Louis Charles de Saluces.

Pour compléter cette reforestation, il faut ajouter la plantation de 5250 feuillus « en ligne » le long des routes qui traversent la forêt ou aux carrefours, comme arbres d'ornement (marronniers, ormes, peupliers suisses). En 1823, 314 sujets (ypréaux¹⁶⁾ et marronniers) sont plantés le long de la route de Fontainebleau à Fontaine-le-Port, en passant par la Croix-de-Toulouse, pour une valeur de 2626 F.

Pour mener à bien ces travaux de sylviculture, les forestiers ont du surmonter un certain nombre d'obstacles, à commencer par les aléas clima-

tiques, notamment les gelées du printemps, particulièrement redoutables à Fontainebleau. Dans un rapport adressé à l'intendant des Domaines du roi daté du 1^{er} mai 1823, le baron de Larminat note que le printemps étant « très retardé cette année, les "greffes en herbe" sur les pins ne commenceront pas avant la mi-mai, date à laquelle le garde forestier fera exécuter 5000 à 6000 de ces greffes dans les beaux semis du Long-Boyou ». Les dégâts occasionnés par les chenilles sont parfois importants, comme durant l'année 1825 où les 51 ha plantés en 1816 au Haut-Mont, sont « totalement ravagés sans qu'il ne reste aucune feuille » ; en 1820, c'est une plantation de 26 ha aux Grands-Feuillards qui est anéantie.

Par ailleurs, les dégâts provoqués dans les jeu-

16) Ormes à grandes feuilles ou peupliers blancs.

nes plantations par la dent des lapins et du gros gibier sont vécus comme une calamité par les forestiers. La pose de treillages, déjà souhaitée en son temps par Barillon d'Amoncourt, se révèle nécessaire au fur et à mesure que l'on veut planter sur les landes. En 1824, la plantation de 11,25 ha en chênes et hêtres à la Fosse-à-Rateau a nécessité la construction de 1 800 mètres de treillages, avec 5 grandes portes, 5 échelles doubles. Les dépenses occasionnées par ces treillages sont considérables : leur construction a coûté 21 828 F pour les six années où ils sont mentionnés, soit 3 638 F par an.

Sous la Restauration, une véritable révolution se fit en France en matière de sylviculture, à partir d'idées qui sont propagées par Bernard Lorentz (1775-1865), le premier directeur de l'École royale forestière créée à Nancy en 1824. Les nouveautés n'arrivent que timidement à Fontainebleau, mais des débats portent sur le recépage⁽¹⁷⁾ des taillis qui occupent plus du tiers de la superficie de la forêt. En 1820, on recépe des arbustes de 10 à 15 ans dans 8 lieux (Ventes-Bourbon, Rocher-aux-Putains,⁽¹⁸⁾ Mont-Ussy, Bois-de-la-Madeleine, Plaine-du-Mont-Aigu, Nid-du-Corbeau, Haut-Mont et Plaine-de-Sermaise). Aux Grands-Feuillards et au Dieudonné le recépage se fera « au sabot », sauf dans des plantations en pure essence de chêne, là où « le terrain est assez productif pour élever une futaie ». Dans un rapport adressé à l'intendant des Domaines du roi, daté du 28 septembre 1821, le conservateur note que « dans la forêt de Fontainebleau, on doit craindre les gelées jusqu'à ce que les jeunes taillis aient atteint de 10 à 12 pieds de haut, considérer le recépage comme un remède *in extremis* et ne l'employer que lorsqu'on est bien convaincu que le taillis et la plantation ne peuvent plus grossir ». Le conservateur envisage-t-il déjà la conversion du taillis en futaie dans certains secteurs de la forêt ?

La carrière du baron de Larminat à Fontainebleau est bien représentative de la place occupée par la Restauration dans l'histoire de France : si les règnes de Louis XVIII et Charles X ont longtemps été considérés comme passésistes, ils annoncent aussi l'avenir à bien des égards. Fidèle

serviteur d'une monarchie largement tournée vers le passé, Jean-Charles Nicolas de Larminat voit sa fidélité récompensée à de nombreuses occasions, jusqu'au titre de Doyen des conservateurs des forêts de la Couronne qu'il reçoit en 1826. C'est aussi la consécration d'une carrière remarquable, marquée par une œuvre très novatrice qui a préparé l'avenir de la forêt de Fontainebleau sur bien des plans, qu'il s'agisse du repeuplement de la forêt ou de son assainissement comme ses projets d'aménagement de la mare aux Évées. En 1830, il doit cependant quitter Fontainebleau la mort dans l'âme, à la suite de la révolte des carriers.⁽¹⁹⁾

Depuis Compiègne, où il occupe le même poste de conservateur des Forêts, Domaines et Chasses du roi, il reste cependant en relation avec Fontainebleau, notamment pour réclamer les plants d'arbres dont il a suscité la venue. Ce suivi est d'autant plus facile que son poste est occupé par son beau frère Achille Marrier de Bois d'Hyver qui va continuer son œuvre novatrice ■

La rédaction de cet article a été possible par le dépouillement d'une quinzaine de cartons d'archives. Sylvain Ducroux, chef du projet « Forêts périurbaines » à l'ONF, qui a su apporter ses compétences et sa connaissance de la forêt de Fontainebleau à la connaissance du travail de son lointain prédécesseur. Qu'il en soit remercié.

SOURCES

Les archives correspondant à la gestion du baron de Larminat sont très importantes, par leur nombre et la qualité de leur conservation que ce soit dans les Archives de la Maison du roi, conservées aux Archives nationales (Paris) ou celles de la Conservation de Fontainebleau, dans le dépôt de l'ONF aux Archives départementales de Seine-et-Marne (Dammarie-lès-Lys). On a surtout utilisé les dossiers suivants :

- Archives nationales. Série O³ (Restauration), notamment les dossiers O³ 947 et O³ 966 (Domaines et forêts, Homme fossile) ; O³ 980. Forêts, pins et résines de Fontainebleau ; O³ 1048 (Personnel de la Conservation de Fontainebleau, 1814-1820).

- Archives départementales de Seine-et-Marne : 7MP161 et 7MP162. Correspondance, personnel des Eaux et Forêts (1818-1835) : 7MP192 et 432. Plantations 1814-1824 : 7M343, 7MP344. Plantations et semis (1806-1830) : 7MP345. Plants et arbres à tiges venus des pépinières royales de Versailles (1826-1832) : 7MP346. Délivrance de plants (1825-1837).

17) Taille d'un arbuste jusqu'au pied, afin d'obtenir des pousses plus fortes.

18) « Lieu ont il convient de changer le nom » comme il est régulièrement noté. En 1835, les forestiers l'appellent « Rocher des Demoiselles... » « Ce qui n'est guère poli pour les demoiselles » (Félix Herbet).

19) Voir Jean-Claude Polton, « Le baron de Larminat, maire de Fontainebleau », *Revue d'histoire de Fontainebleau et sa région*, n° 3, 2012.



ANNEXES

Tableau récapitulatif (1818-1830)

	NATURE DES TRAVAUX	TOTAUX	MOYENNE PAR AN
1	Plantation en massif de feuillus sur des « terrains vides » (chênes, hêtres : 800 F à l'hectare)	647 ha (sur 12 années)	54,78 ha
2	Plantations diverses (dont bouleaux 400 F à l'hectare)	146,13 ha (sur 5 années)	36,50 ha
3	Plantation de feuillus en ligne : marronniers, ormes, peupliers suisses (de 2,25 F à 4 F l'unité)	5 250 ha (sur 12 années)	537 ha
4	Plantation de conifères : pins, cèdres du Liban... (de 0,50 F à 2 F l'unité)	108 444 ha (sur 7 années)	21 668 ha
5	Semis de conifères sur « terrains vide » (250 F à l'hectare)	401,19 ha (sur 9 années)	44,57 ha
6	Treillages	21 828 F (sur 6 années)	3 638 F
Coût		724 747 F (sur 11 années)	65 886 F

L'AFFAIRE DE L'HOMME FOSSILE

Au mois de septembre 1823, des promeneurs découvrent au Long-Rocher une roche aux formes curieuses évoquant un homme couché sur son cheval. Très excités, ils en déduisent, bien hâtivement, qu'il s'agit d'un fossile, jusqu'à ce que Cuvier mette fin à la supercherie. Entre temps, nombre de naïfs y avaient cru, mais le conservateur de Larminat avait fait part de ses doutes dans une lettre envoyée à l'intendant d'André, en date du 28 octobre 1823 ⁽¹⁾.

La montagne a enfin accouché d'une souris. M. Cuvier trop occupé au Jury d'industrie pour venir en ce moment à Fontainebleau y a envoyé quelqu'un de confiance, lequel déclare que le cheval, le cavalier et son casque trouvés sur une roche au Long-Rocher était le cheval de Grès pour le

Cavalier et son casque des agglomérations de Sable et de particules de fer précipités par les eaux qui transcendent au travers de la roche fort poreuse et légèrement ferrugineuse. Je vous avoue, Monsieur, que je ne suis pas du tout fâché de ce résultat, vous ne faites pas une idée de l'engouement qui a existé ici pendant 12 jours et du déchaînement qu'a excité contre moi mon septicisme (sic) ; avoir laissé enlever une curiosité sans pareille, un témoin du déluge ; des artistes, des docteurs, des savants de toute espèce, après avoir mesuré et remesuré toutes les parties pétrifiées et supposé amplement celles qui manquaient, avaient

1) Le récit complet de cette affaire a été fait par Henri Froment dans un article, « L'homme fossile ou Le roman comique du Long-Rocher », *la Voix de la Forêt*, 1982-1, pp. 5-8.

décidé unanimement que le hasard seul ne pouvait réunir une masse de preuves aussi fortes ; deux dessins, à la vérité que d'accord entre eux devaient transmettre à la postérité l'état du phénomène, avant qu'on ne le déterminât. M. le Sous-préfet lui-même ne crut pas pouvoir se dispenser de rendre compte au Min de l'Int d'un fait aussi étonnant. Enfin, jusqu'aux cabaretiers, aubergistes, loueurs de voitures et de chevaux, me faisaiet un crime d'avoir laissé emporté à Moret une curiosité conservée où dieu l'avait placée, eut attiré à Fontainebleau non seulement tous les Savants de l'Europe, amis encore tous les voyageurs qui sans se piquer de science tiennent à voir tout ce qui est curieux, pour dire qu'ils l'ont vu. Je vous laisse à penser, Monsieur, la figure que je faisais, au milieu de tout ce monde, regardant de tous mes yeux, n'apercevant rien, et entendant chacun me dire *allez vous coucher vous avez la fièvre*. Je me suis en

vérité cru aveugle et n'ai commencé que d'hier à être [illisible]. On nous promet un Vaudeville pour transformer la pétrification en mystification. Je vous jure que pour être complète il lui a manqué que de se trouver à quelques lieues de Paris, en attendant, le Cheval, la Cavalier et son casque qui sont à Moret dans le salon du docteur Garnot qui a du les céder à quelque amateur pour la modique somme de Six mille francs, je pense qu'il aura diminué de ce prix [illisible] la décision de l'envoyé (sic) à M. Cuvier.

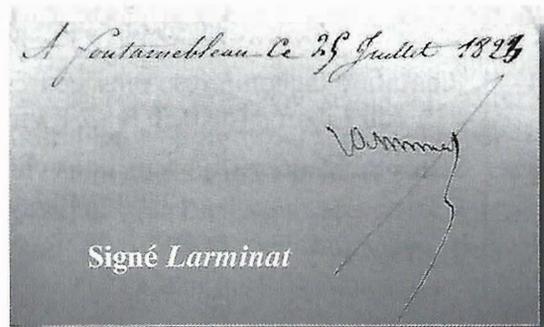


Photo : AEF